

SNERTP

Cellule de Contrôle des Marchés Publics

BON A LANCER



FRATERNITE - JUSTICE - TRAVAIL

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DES
TRANSPORTS EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT
DURABLE



SOCIETE NATIONALE D'ESSAIS ET DE
RECHERCHES DES TRAVAUX PUBLICS

01BP. 1270 Tél : 21330978 Cotonou

E-mail : cnertpool@gmail.com



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres (AAO)

SOCIETE NATIONALE D'ESSAIS ET DE RECHERCHES DES TRAVAUX PUBLICS (SNERTP)
S.A.

Objet : *Accord-cadre biennal mono-attributaire à bons de commande pour l'acquisition de consommables de laboratoires au profit de la SNERTP sur financement du Budget Autonome*

Référence SIGMAP : F_DT_112267

AAO n° : 14 /SNERTP/DG/PRMP/S-PRMP/2025 du 17/10/2015

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, version 3 de la Société Nationale d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (SNERTP) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 27 Août 2025.
2. La Société Nationale d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (SNERTP) a mobilisé des ressources dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2025, afin de financer son **Plan de Travail Annuel**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'**Accord-cadre biennal mono-attributaire à bons de commande pour l'acquisition de consommables de laboratoires au profit de la SNERTP**.
3. La Société Nationale d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (SNERTP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de consommables de laboratoire au profit des laboratoires de la SNERTP. Le présent accord-cadre est constitué en lot unique et sera mis en œuvre à travers l'émission de bons de commande successifs au fur et à mesure de l'expression des besoins sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.
Les variantes techniques ne sont pas autorisées.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur TOZO Sylvanus, Personne Responsable des Marchés Publics** Tél : +229 01 95 94 06 06 e-mail : prmpsnertp@gmail.com avec copie à tsylvanus01@yahoo.fr et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics** à

5

Section 0. Avis d'Appel d'Offres



l'adresse mentionnée ci-après : bureau au Rez-De-Chaussée du bâtiment de type R+1 à gauche, dans l'enceinte de la Direction Générale de la SNERTP, sise à Akpakpa Quartier Fifadji Houto, Lot 4008, Parcelle C (Derrière unité SOBREBA dans la von en face de la DDTFP-Littoral, même von que UbiPharm Bénin), 01 BP 1270 Cotonou tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h 30 min et de 14 h à 17 h 30 min (Heure locale).

6. Le délai d'exécution du présent accord-cadre est de **deux (02) ans non renouvelables** et sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs au fur et à mesure de l'expression des besoins. Toutefois, le délai d'exécution de chaque bon de commande sera de trente (30) jours calendaires.

NB : Le prestataire doit, à chaque livraison, fournir la preuve matérielle de dédouanement du matériel importé et livré.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

• **Exigences techniques et expériences** (conformément aux dispositions des articles 59 de la loi) :

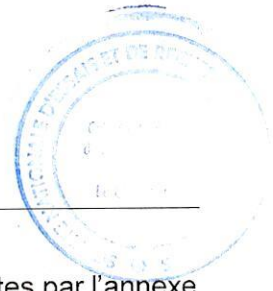
- être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'importation ou la commercialisation de matériels et/ou consommables de laboratoires géotechniques, justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché ;
- ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024) ;
- disposer d'un siège social justifié par le plan de situation géographique, photo de l'enseigne ou plaque signalétique professionnelle fixée de manière visible au-dessus de l'entrée principale du siège et comportant au moins les renseignements suivants : raison sociale et l'adresse complète du soumissionnaire ;
- avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal, au cours des années 2022, 2023 et 2024 et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires chacun, d'une valeur minimale égale à **cent vingt millions (120.000.000) francs CFA HT** précédemment à la satisfaction du maître d'ouvrage ((administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé)) en apportant les preuves (attestations de bonne fin d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages et/ou les Procès-verbaux de réception définitive en photocopie légalisée accompagnées de la page de garde, de la page portant le montant du marché et de la page de signatures des contrats) ;
- disposer du personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- disposer du matériel dont la liste est indiquée à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

• **Exigences d'ordre financier** (conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi) :

- avoir réalisé au cours des années 2022 ; 2023 et 2024, un minimum de chiffre d'affaires moyen des activités de fournitures au moins égal à **cent trente millions (130.000.000)**



6



francs CFA justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 ;

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de lignes de crédit à hauteur de **dix millions huit cent trente-trois mille (10.833.000) Francs CFA** justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin à l'exception des institutions de microfinance.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas trois (03) ans d'existence :

- **Exigences techniques et expériences** (conformément aux dispositions des articles 59 de la loi) :

- être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'importation ou la commercialisation de matériels et/ou consommables de laboratoires géotechniques, justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ;
- ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024) ;
- disposer d'un siège social justifié par le plan de situation géographique, photo de l'enseigne ou plaque signalétique professionnelle fixée de manière visible au-dessus de l'entrée principale du siège et comportant au moins les renseignements suivants : raison sociale et l'adresse complète du soumissionnaire ;
- disposer du personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- disposer du matériel dont la liste est indiquée à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

- **Exigences d'ordre financier** (conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi) :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les pages de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Fournir la preuve de l'assurance de risques professionnelles en cours de validité, couvrant la responsabilité civile professionnelle d'un montant minimum de **cent trente millions (130.000.000) francs CFA** accompagnée du tableau de garantie et franchises dont la responsabilité civile professionnelle couvre la totalité du montant de l'offre.
- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **dix millions huit cent trente-trois mille (10.833.000) francs CFA** justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin à l'exception des institutions de microfinance.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'Offres complet à compter du 23/10/2025. Le dossier d'Appel d'offres en version papier ou numérique sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis bureau au Rez-De-Chaussée du bâtiment de type R+1 à gauche, dans l'enceinte de la Direction Générale de la SNERTP**, munis du numéro IFU actualisée, de l'adresse e-mail fonctionnelle et d'un numéro de



Section 0. Avis d'Appel d'Offres



téléphone fonctionnel de leurs entreprises, ou adressé aux candidats à leurs frais par acheminement par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.


9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en trois (03) exemplaires dont deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie et un (01) exemplaire sur clé USB en version électronique scannée sous le format PDF en fichier unique, le tout dans un emballage unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis bureau au Rez-De-Chaussée du bâtiment de type R+1 à gauche, dans l'enceinte de la Direction Générale de la SNERTP, sise à Akpakpa Quartier Fifadji Houto, Lot 4008, Parcelle C (Derrière unité SOBREBA dans la von en face de la DDTFP-Littoral, même von que UbiPharm Bénin), 01 BP 1270 Cotonou** au plus tard le 14/11/2025 à 09 h 00 min (GMT+1). Pour les versions physiques, l'offre technique et l'offre financière seront séparées par un intercalaire. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de la Direction Générale de la SNERTP à Cotonou, au Rez-De-Chaussée du bâtiment principal de la société** le 14/11/2025 à 09 h 30 min (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **un million trois cent mille (1.300.000) francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 17/10/2025


Sylvanus TOZO
Personne Responsable des
Marchés Publics



8